

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2266

23 octobre 2010

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|--|--------|
| Abelton Invest S.A. | 108728 | Elsa S.A. | 108768 |
| Alize S.A. | 108741 | Elsen Logistics | 108767 |
| a&o Management S.à r.l. | 108740 | Eurofid S.à r.l. | 108767 |
| a&o Management S.à r.l. | 108740 | Europe Air Service S.A. | 108767 |
| Arlaf Développement S.à r.l. | 108750 | European CleanTech I SE | 108767 |
| Attika S.A. | 108750 | Fagas S.A. | 108768 |
| Baroo Energy Holding S.A. | 108724 | Financière de Gestions Internationales .. | 108768 |
| BE4 S.à r.l. | 108763 | First Logistics AG | 108768 |
| BestLife III International S.à r.l. | 108766 | Franmar Holding S.A. | 108730 |
| Best Way Invest S.A. | 108728 | Gef Real Estate Holding | 108749 |
| BGP Baltics S.à r.l. | 108765 | Gero Investments Lux S.à r.l. | 108764 |
| BGP Baltics S.à r.l. | 108765 | Giljaam Holding S.A. | 108723 |
| Billecart Expansion Holdings S.A. | 108749 | Heliovale S.à r.l. | 108755 |
| Blufin S.A. | 108765 | IonBond S. à r.l. | 108741 |
| Boccaleone 167 S.A. | 108765 | Jupiter S.A. | 108730 |
| Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l. .. | 108763 | Jupiter S.A. SPF | 108730 |
| Carpets and International Textiles S.A. . | 108722 | Kernel Holding S.A. | 108722 |
| Cemex Premium Finance KFT (Succursale Luxembourg) | 108765 | Kingdom Holding 1 S.à r.l. | 108750 |
| Clarence S.à r.l. | 108766 | Lacombe Investissement S.A. | 108729 |
| Costamar Finances Holding | 108728 | METRO INVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial | 108739 |
| Courtignac S.A. | 108729 | MILI S.à r.l. | 108768 |
| Delanceau Strategies S.A. | 108729 | Naviglio Holdings S.à r.l. | 108724 |
| Development Venture III S.C.A. | 108766 | Obransson Holding S.A. | 108724 |
| D.I.T.D. Holding S.A. | 108755 | Orascom Luxembourg | 108766 |
| D.I.T.D. Holding S.A. | 108750 | Pastor International S.A. | 108727 |
| Dolomies et Chaux | 108767 | Thistle S.A. | 108764 |
| Duelguide (Global Switch) S.à r.l. | 108740 | Titan (Germany) I GP S.à r.l. S.C.S. | 108732 |
| Elary International S.A. | 108727 | Titan (Germany) II GP S.à r.l. S.C.S. | 108741 |

Carpintex, Carpets and International Textiles S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 20.816.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 16 novembre 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Lecture des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2009 et au 30 septembre 2010 et affectation des résultats,
3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
5. Nominations statutaires,
6. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010140907/755/19.

Kernel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 109.173.

The shareholders of Kernel Holding S.A. (the "Company") are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders to be held on Monday, 15th November 2010 at 17.00 at the registered office of the Company with the following

Agenda:

1. Presentation of the management report of the Board of Directors, the report of the independent auditor (Réviseur d'Entreprises) on the annual accounts of the parent company drawn up in accordance with the laws and regulations of the Grand-Duchy of Luxembourg (the "Parent Company Annual Accounts") and the report of the independent auditor for the consolidated financial statements of Kernel Holding S.A. group drawn up in accordance with International Financial Reporting Standards (the "Consolidated Financial Statements") for the financial year ended 30 June 2010
2. Approval of the Consolidated Financial Statements for the financial year ended 30 June 2010
Draft resolution (1st resolution):
The General Meeting, after having reviewed the management report of the Board of Directors and the report of the independent auditor, approves the Consolidated Financial Statements for the financial year ended 30 June 2010 in their entirety, with a resulting consolidated net profit of USD 151 701 thousand.
3. Approval of the Parent Company Annual Accounts for the financial year ended 30 June 2010
Draft resolution (2nd resolution):
The General Meeting, after having reviewed the management report of the Board of Directors and the report of the independent auditor (Réviseur d'Entreprises), approves the Parent Company Annual Accounts (non-consolidated) for the financial year ended 30 June 2010 in their entirety, with a resulting net loss for Kernel Holding S.A. as parent company of the Kernel Holding S.A. group of USD 8 671 thousand.
4. Appropriation of results for the financial year ended 30 June 2010
Draft resolution (3rd resolution):
The General Meeting approves the proposal of the Board of Directors to carry forward the net loss of the Parent Company Annual Accounts (non-consolidated) of USD 8 671 thousand and to declare a dividend at nil for the financial year ended 30 June 2010.
5. Discharge of the directors
Draft resolution (4th resolution):
The General Meeting decides to grant discharge to the directors for their management duties and the exercise of their mandates in the course of the financial year ended 30 June 2010.
6. Statutory election of members of the Board of Directors

The General Meeting acknowledges that the mandate of the following members of the Board of Directors will come to an end effective on the date of this General Meeting:

1. Andrey Verevskyy, Chairman of the Board
2. Patrick Conrad
3. Victoria Lukyanenko
4. Anastasia Usacheva
5. Andrzej Danilczuk
6. Ton Schurink

Draft resolution (5th resolution):

The General Meeting, having acknowledged the end of the mandates of six directors in total as indicated above, decides to re-elect Andrey Verevskyy for a five-year term mandate, which mandate shall terminate on the date of the general meeting of shareholders to be held in 2015.

Draft resolution (6th resolution):

The General Meeting, having acknowledged the end of the mandates of six directors in total as indicated above, decides to re-elect Patrick Conrad, Victoria Lukyanenko and Anastasia Usacheva for a three-year term mandate, which mandate shall terminate on the date of the general meeting of shareholders to be held in 2013.

Draft resolution (7th resolution):

The General Meeting, having acknowledged the end of the mandates of six directors in total as indicated above, decides to re-elect Andrzej Danilczuk and Ton Schurink for a one-year term mandate, which mandate shall terminate on the date of the general meeting of shareholders to be held in 2011.

7. Statutory remuneration of Non-executive Directors of the Board

Draft resolution (8th resolution):

The General Meeting, having acknowledged that fees (tantiemes) paid to the Non-executive directors for their previous term in office amounted in total to USD 95 000, approves the Non-executive Directors' fees for the one-year mandate, which shall terminate on the date of the general meeting of shareholders to be held in 2011, for a total gross annual amount of USD 95 000.

Référence de publication: 2010140908/29/64.

Giljaam Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 57.682.

The Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *November 12, 2010* at 11.30 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

1. Convening formalities;
2. Approval, within the scope of article 69 of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended (the Law), of the decrease of the issued and subscribed share capital of the Company by an amount of four million four hundred and ninety-nine thousand euro (EUR 4,499,000.-) in order to bring it from its current amount of four million five hundred and thirty thousand euro (EUR 4,530,000.-) to thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) without cancellation of any shares in the share capital of the Company;
3. Subsequent repayment of the amount of four million four hundred and ninety-nine thousand euro (EUR 4,499,000.-) to the Shareholders pro rata the number of shares held by them in the Company;
4. Approval of the subsequent amendment of article 3 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:
"Article 3: The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into nine thousand and seventy-six (9,976) shares without par value."
5. Authorization and power to proceed with the repayment of the amount of four million four hundred and ninety-nine euro (EUR 4,499,000.-) to the Shareholders in accordance with article 69 of the Law and further authorization and power to proceed with the amendment of the share register of the Company; and
6. Miscellaneous.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the registered office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010140909/755/29.

Baroo Energy Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 105.953.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 novembre 2010 à 16:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations Statutaires
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010140910/795/16.

Obransson Holding S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 22.723.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on November 12th, 2010 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Additional report of the Liquidator
2. Report of the Auditor to the liquidation
3. Discharge to the Liquidator and the Auditor to the Liquidation
4. Closure of the Liquidation
5. Determination of the place where all legal documents of the company will be kept during the legal period of five years.

The Liquidator.

Référence de publication: 2010140911/795/17.

Naviglio Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 129.599.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Vesta Italia Equity (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 95.322 ("Vesta"); and

Resitalia Equity S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 95.323 ("Resitalia");

Both here represented by Jérémie Schaeffer, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of two (2) proxies established on December 19, 2008.

Said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of Naviglio Holdings S.à r.l. (the "Company"), having

its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 129.599, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of June 18th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated August 22nd, 2007, n° 1780, and whose bylaws have been lastly amended pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, of June 22nd, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated September 21st, 2007, n° 2055.

II. The Company's share capital is set at two hundred and forty-nine thousand four hundred Euro (€ 249,400.-) divided into four thousand nine hundred and eighty-eight (4,988) ordinary shares (the «Ordinary Shares») and four thousand nine hundred and eighty-eight (4,988) preferred shares (the «Preferred Shares»), all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each, fully paid up, and held as follows:

- all the Ordinary Shares are held by Resitalia;
- all the Preferred Shares are held by Vesta.

III. The shareholders resolve to decrease the Company's share capital by an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) in order to decrease it from its present amount of two hundred and forty-nine thousand four hundred Euro (€ 249,400.-) to two hundred and thirty-six thousand nine hundred Euro (€ 236,900.-) through the cancellation of two hundred and fifty (250) Ordinary Shares and two hundred and fifty (250) Preferred Shares, all with a nominal value of twenty five Euro (€ 25.-) by transferring:

- to Resitalia two hundred and fifty (250) preferred shares, with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each, held by the Company in Naviglio Holdings 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L2636 Luxembourg, and under process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, by a virtue of a share sale and purchase agreement executed on December 19th, 2008 (the "SPA");
- to Vesta two hundred and fifty (250) ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each, held by the Company in Naviglio Holdings 2 S.à r.l., prenamed, by a virtue of the SPA.

Proof of the existence and value of the shares transferred by the Company to the shareholders has been given to the undersigned notary by a copy of the SPA.

IV. Pursuant to the above reduction of capital, article 5 first paragraph of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at two hundred and thirty-six thousand nine hundred Euro (€ 236,900.-) divided into four thousand seven hundred and thirty-eight (4,738) ordinary shares (the «Ordinary Shares» or «Class A Shares») which shall be held by the class A shareholder (the «Class A Shareholder») and four thousand seven hundred and thirty-eight (4,738) preferred shares (the «Preferred Shares» or «Class B Shares») which shall be held by the class B shareholder (the «Class B Shareholder»). Each issued share has a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) and is fully paid up.”

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand Euro (€ 3,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

Vesta Italia Equity (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95.322 ("Vesta"); et

Resitalia Equity S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95.323 ("Resitalia ");

Toutes deux ici représentées par Monsieur Jérémie Schaeffer, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu de deux (2) procurations données le 19 décembre 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand Duché de Luxembourg sous la dénomination Naviglio Holdings S.à

r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 129.599, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 22 août 2007, n°1780, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 21 septembre 2007, n°2055.

II. Le capital social de cette Société est fixé à deux cent quarante-neuf mille quatre cents Euro (€ 249.400,-), divisé en quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix huit (4.998) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») et quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix huit (4.998) parts sociales privilégiées (les «Parts Sociales Privilégiées»), toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, entièrement libérées, et détenues comme suit:

- toutes les Parts Sociales Ordinaires sont détenues par Resitalia;
- toutes les Parts Sociales Privilégiées sont détenues par Vesta.

III. Les associés décident de réduire le capital social à concurrence de douze mille cinq cent Euro (€ 12.500,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent quarante-neuf mille quatre cents Euro (€ 249.400,-) à deux cent trente-six mille neuf cents Euro (€ 236.900,-) par l'annulation de deux cent cinquante (250) Parts Sociales Ordinaires et de deux cent cinquante (250) Parts Sociales Privilégiées, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, en transférant:

- à Resitalia deux cent cinquante (250) parts sociales préférentielles, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, détenues par la Société dans le capital social de Naviglio Holdings 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en vertu d'un contrat de cession d'actions en date du 19 décembre 2008 (le «Contrat de Cession»);

- à Vesta deux cent cinquante (250) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, détenues par la Société dans le capital social de Naviglio Holdings 2 S.à r.l., précitée, en vertu du Contrat de Cession.

Preuve de l'existence et de la valeur des parts sociales transférées par la Sociétés aux associés a été donnée au notaire soussigné par une copie du Contrat de Cession.

IV. Suite à la réduction de capital ci-dessus, l'article 5 premier alinéa des statuts de la Société est amendé pour adopter la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent trente-six mille neuf cents Euro (€ 236.900,-), divisé en quatre mille sept cent trente-huit

(4.738) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») ou les «Parts Sociales de Catégorie A») qui seront détenues par l'associé de catégorie A (l'«Associé de Catégorie A») et quatre mille sept cent trente-huit (4.738) parts sociales privilégiées (les «Parts Sociales Privilégiées») ou les «Parts Sociales de Catégorie B») qui seront détenues par l'associé de catégorie B (l'«Associé de Catégorie B»). Chaque part sociale a une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) et est entièrement libérée.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euro (€ 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. SCHAEFFER, J. ELINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51955. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010138619/136.

(100158556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2010.

Pastor International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.080.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 novembre 2010 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2010.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2010.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Gérard BIRCHEN, pour l'exercice de ses mandats.
6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Hugo FROMENT, pour l'exercice de son mandat.
7. Nomination de M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Nomination de M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010136254/29/25.

Elary International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.082.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire par-devant notaire du 4 octobre 2010, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 8 novembre 2010 à 17:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010132845/795/22.

Costamar Finances Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 69.792.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra le 4 novembre 2010 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Soumission de la société à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).
2. Changement de la dénomination de la société en «COSTAMAR FINANCES HOLDING SPF» et modification sub-séquent de l'article 1^{er} des statuts de la Société.
3. Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet.
4. Suppression des alinéas 4 à 7 de l'article 5 des statuts.
5. Ajout d'un alinéa qui suit à la fin de l'article 5 des statuts:
«Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF.»
6. Adaptation de l'article 18 pour lui donner la teneur suivante: La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la Loi du 11 mai 2007 ainsi que leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010135682/755/24.

Best Way Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.283.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu le 2 novembre 2010 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010136251/795/15.

Abelton Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.731.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the
ANNUAL GENERAL MEETING
which will be held on November 2, 2010 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the Board of Directors and report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at June 30, 2010
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010136250/795/15.

Delanceau Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 135.229.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 novembre 2010 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2010;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. affectation des résultats au 30 juin 2010;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010134244/10/18.

Courtignac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 135.228.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 novembre 2010 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2010;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. affectation des résultats au 30 juin 2010;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010134245/10/18.

Lacombe Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 135.227.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 novembre 2010 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2010;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. affectation des résultats au 30 juin 2010;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010134246/10/18.

Franmar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 28.155.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 novembre 2010 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2010;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. affectation des résultats au 30 juin 2010;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010134247/10/18.

**Jupiter S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Jupiter S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 34.202.

L'an deux mil dix, le trois septembre.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie à Luxembourg sous la dénomination de "JUPITER S.A.", R.C.S. Numéro B34.202, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 3 juillet 1990, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 473 de 1990. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 18a, boulevard de la Foire.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale, représentant cent pourcent (100%) du capital social de trois cent soixante-douze mille Euros (Eur 372.000.-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

Ladite liste de présence signé «ne varietur», portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Changement de la dénomination de la société de "JUPITER S.A." en "JUPITER S.A. SPF" et modification subséquente de l'article 1, alinéa 1^{er} des statuts de la société.

2) Transformation d'une société anonyme holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter

même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial. » et modification subséquente des articles 2 et 13 des statuts de la société .

3) Suppression dans l'article 3 des statuts de la société des paragraphes relatifs au capital autorisé.

4) Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée Générale décide de changer la dénomination de la société de «JUPITER S.A.» en «JUPITER S.A. SPF», de sorte que l'article 1^{er} aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme de gestion de patrimoine familial luxembourgeoise sous la dénomination de «JUPITER S.A. SPF».

Deuxième résolution

L'assemblée Générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de holding 1929 en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf), de sorte que les articles 2 et 11 des statuts de la société auront désormais la teneur suivante:

«Art. 2. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

Art. 11. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales, aux lois modificatives et de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.»

Troisième résolution

L'assemblée Générale décide de procéder à la suppression dans l'article 3 des statuts de la société des paragraphes relatifs au capital autorisé, de sorte que l'article 3 des statuts de la société aura désormais la teneur suivante:

«Art. 3. Le capital social est fixé à la somme de trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000.-), représenté par quinze mille (15.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève à environ mille trois cents euros (€ 1.300.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celleci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Schill, E. Vande Cruys, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 septembre 2010. LAC/2010/39043 Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis Sandt

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124173/97.

(100141469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Titan (Germany) I GP S.à r.l. S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.415.

—
STATUTES

In the year two thousand ten, on the third day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1) Titan (Germany) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

hereby represented by Régis Galiotto, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2) Titan (Germany) I GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

hereby represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties in the capacity in which they act, have requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles of Association") of a "société en commandite simple" which such parties declared to form.

Articles of Association

Form - Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. Form. There is hereby formed a "société en commandite simple" (hereafter the "Company"), governed by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and the present articles of association (the "Articles of Association").

Art. 2. Name of the Company. The Company's name is Titan (Germany) I GP S.à r.l. S.C.S.

Art. 3. Object of the Company. The Company's purpose is to carry on a business together with a view to a profit. This business could involve to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a unanimous resolution of the shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishment), both in Luxembourg and abroad.

In the event that the managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the managers of the Company.

Art. 5. Duration. The Company is constituted for an unlimited period.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, liquidation, bankruptcy or insolvency of any shareholder or manager.

Capital - Shares

Art. 6. Company Capital. The Company's capital is set at EUR 10,000 (ten thousand euro) and is represented by 10,000 (ten thousand) shares of EUR 1 (one euro) each, themselves divided into 1 (one) share for Titan (Germany) I GP S.à r.l., unlimited shareholder (commandité), and 9,999 (nine thousand nine hundred ninety-nine) shares for Titan (Germany) S.à r.l., limited shareholder (commanditaire).

The capital of the Company may be increased or reduced by a unanimous resolution of the general meeting of shareholders.

Art. 7. Voting Right. Each share of unlimited or limited shareholders confers identical voting rights in shareholders meetings.

Art. 8. Commandité. The 1 (one) share of the unlimited shareholder is held by Titan (Germany) I GP S.à r.l., a company with its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Art. 9. Indivisibility of Shares. The shares are indivisible towards the Company that recognises only one holder per share. In case a share or shares are held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share or shares until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company.

A shareholder may only hold one class of shares, either limited or unlimited.

Art. 10. Transfer of shares. Unlimited shares are non transferable unless all the shareholders have unanimously agreed to that transfer by way of a resolution of the general meeting.

Limited shares are freely transferable among the limited shareholders.

Limited shares are non transferable to third parties unless all the shareholders either limited or unlimited have unanimously agreed to that transfer by way of a resolution of the general meeting.

Liability of the shareholders

Art. 11. Liability. Subject to articles 16 and 152 of the Law, the unlimited shareholder is jointly and severally liable towards third parties for all and any liabilities of the Company.

The limited shareholders are liable up to the amount of their capital contribution.

Management

Art. 12. Management of the Company. The Company will be managed by at least one manager. In the case where more than one manager would be appointed, the managers would form a board of managers. The manager(s) need to be unlimited shareholders of the Company. The sole manager has all the powers of the board of managers.

The managers shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken unanimously. The remuneration of the managers can be modified by a resolution taken at the same condition. The general meeting of shareholders may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager. All powers not expressly reserved by the Law or the Articles of Association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

In the case of sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company shall be bound by the joint signature of two managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate his power for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the convening notice and in the minutes of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

The board of managers shall conduct one board meeting annually.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram or telex or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meeting held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

2 (two) managers present in person, by proxy or by representative are a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means, another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by the Articles of Associations, decisions of the board are taken by simple majority of the votes cast of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such case, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers.

Art. 13. Limited shareholders. The limited shareholders shall take no part in the management in the meaning of article 12 of the Articles of Association, and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in or in anyway to interfere in the management of the Company.

General meetings

Art. 14. General meetings - Proceeding - Vote. Decisions of the shareholders are taken in general meetings of shareholders.

General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 15 (fifteen) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Art. 15. Quorum - Majority. Resolutions at the general meetings are only validly taken in so far as they are adopted by unanimous vote of the shareholders (limited and unlimited), all present or represented.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st of January and closes on the 31st of December.

Art. 17. Financial statements. At the end of the financial year of the Company, a balance sheet - (that will contain a record of its assets together with its debts and liabilities) - as well as a profit and loss account will be drawn up and be submitted to the shareholders.

A general meeting of shareholders to approve the accounts will be held in order to consider and approve the accounts.

Art. 18. Inspection of documents. Each shareholder may at any time inspect at the registered office, the company records, the balance sheet and the profit and loss account.

Supervision of the Company

Art. 19. Supervision of the Company. Subject to the provisions of article 204 of the Law, and the thresholds of article 215 of the Law be met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the General meeting.

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Profits

Art. 20. Appropriation of profits. The credit balance of the profit and loss account, (after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions) represents the net profit of the Company.

Each year, the general meeting of shareholders may decide, that the net profit be either distributed proportionally to the shares they hold, as dividend or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 21. Interim distribution. Notwithstanding the provisions of article twenty, the general meeting may unanimously decide to distribute Company profits by way of interim distribution periods before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the unlimited shareholder.

When the liquidation of the Company is closed, the proceeds of the Company will be attributed to the shareholders, in proportion to their respective shareholdings.

Applicable Law

Art. 23. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2010.

Subscription - Payment

Pursuant to article six:

a) Titan (Germany) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, as Limited Shareholder, subscribes to 9,999 (nine thousand nine hundred ninety-nine) limited shares and, declares and acknowledges that the shares subscribed have been fully paid up through a contribution in cash for a amount of EUR 9,999.

b) Titan (Germany) I GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, as Unlimited Shareholder, subscribes to 1 (one) unlimited share and, declares and acknowledges that the share subscribed has been fully paid up through a contribution in cash for a amount of EUR 1.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of its registration in Luxembourg are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the establishment of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The Company shall have its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

2) Is appointed as manager for an unlimited duration:

- Titan (Germany) I GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

a) Titan (Germany) S.à r.l., une société constituée suivant le droit Luxembourgeois ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

représenté aux présentes par Monsieur Régis Galiotto, domicilié professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée;

b) Titan (Germany) I GP S.à r.l., société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;

représenté aux présentes par Monsieur Régis Galiotto, prédésigné, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée.

Lesdites procurations, paraphée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte pour être déposées avec lui auprès de l'autorité chargée de l'enregistrement.

Les comparants, de par leur qualité, ont requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société en commandite simple qu'ils déclarent constituer:

Forme - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société en commandite simple (la «Société»), régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi») et par les présents Statuts.

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la société sera Titan (Germany) I GP S.à r.l. SCS

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est la pratique du commerce avec but lucratif. Cette activité commerciale peut inclure de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision prise à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où les gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, ceux-ci pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 5. Durée. La Société est formée pour une durée indéterminée.

N'entraînera pas la dissolution de la société la mort, la suspension des droits civils, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité de tout associé ou gérant.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital. Le capital est fixé à EUR 10.000 (dix mille euros), et il est représenté par 10.000 (dix mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, elles-mêmes divisées en 1 (une) part sociale pour Titan (Germany) I GP S.à r.l., le commandité, et 9.999 (neuf mille neuf cent nonante-neuf) parts sociales pour Titan (Germany) S.à r.l., le commanditaire.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision prise à l'unanimité de l'assemblée générale des associés.

Art. 7. Droit de vote. Chaque part sociale des commandités ou des commanditaires confère un droit de vote identique dans les assemblées des associés.

Art. 8. Commandité. La part sociale appartenant au commandité est détenue par Titan (Germany) I GP S.à r.l., une société avec son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle. Lorsqu'une part sociale est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit

de suspendre l'exercice de tout droit attaché à cette part sociale jusqu'à ce qu'une personne ait été nommée propriétaire unique.

Un associé ne peut détenir qu'une classe de parts sociales, soit des parts sociales commandités ou des parts sociales commanditaires.

Art. 10. Transfert des parts sociales. Les parts sociales commanditées ne sont transférables qu'avec l'accord unanime de tous les associés dans une assemblée générale.

Les parts sociales commanditaires sont librement transférables entre les associés commanditaires.

Les parts sociales commanditaires ne sont librement transférables au tiers qu'avec l'accord unanime de tous les associés commandités ou commanditaires dans une assemblée générale.

Art. 11. Responsabilité. Suite aux dispositions des articles 16 et 152 de la Loi, l'associé commandité est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux vis-à-vis des tiers.

Les associés commanditaires sont tenus responsables jusqu'à concurrence des fonds qu'ils ont apporté.

Gérance

Art. 12. Gérance de la Société. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeraient un conseil de gérance. Les gérants doivent être associés commandités. Le gérant unique a tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Les gérants sont désignés, et leur rémunération fixée, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à l'unanimité. La rémunération des gérants pourra être modifiée par une résolution prise aux mêmes conditions. L'assemblée générale des associés pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective de deux gérants.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel/lesquels peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un manager.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance devra tenir une réunion une fois par an.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, ou par tout autre moyen approprié de communication.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, ou par tout autre moyen approprié de communication de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

2 (deux) gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, ou par tout autre moyen approprié de communication un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps.

Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

Art. 13. Associés commanditaires. Les associés commanditaires n'interviennent pas au gérance au sens de l'article 12 des Statuts, et n'ont aucun droit ou autorité pour agir au nom de la Société ou de participer ou d'intervenir dans quelque manière dans la gérance de la Société.

Assemblées générales

Art. 14. Assemblées générales - Procédures - Votes. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 15 (quinze) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Art. 15. Quorum - Majorité. Les résolutions de l'assemblée ne sont valablement adoptées que si elles sont prises à l'unanimité des associés (commandités et commanditaires), tous présents ou représentés.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Comptes annuels. A la fin de chaque exercice social de la Société, un bilan (qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives), ainsi qu'un compte de profits et pertes sera établi par la gérance et transmis aux associés.

Une assemblée générale des associés d'approbation des comptes se tiendra aux fins de délibérer sur et approuver lesdits comptes.

Art. 18. Inspection des documents. Chaque associé peut examiner au siège social de la Société, l'inventaire, le bilan et le compte de pertes et profits.

Surveillance de la Société

Art. 19. Surveillance de la Société. Suite aux dispositions de l'article 204 de la Loi et lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la Loi seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée des associés parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée des associés qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Profits

Art. 20. Attribution des profits. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, (après déduction des frais, charges, amortissements et provisions), constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, l'assemblée générale des associés peut décider, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 21. Distribution de dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article vingt, l'assemblée générale des associés peut à l'unanimité, décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur la base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la

distribution; étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera administrée par l'associé commandité. L'excédent de la liquidation sera attribué aux associés proportionnellement aux parts d'intérêts qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Mesures transitoires

Exceptionnellement le premier exercice social commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Conformément à l'article six:

a) Titan (Germany) S.à r.l., société Luxembourgeoise, avec siège au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'associé commanditaire, souscrit à 9.999 (neuf mille neuf cent nonante-neuf) parts sociales de commanditaire, et il déclare et reconnaît que ces parts ont été intégralement libérées par lui moyennant un apport en numéraire de EUR 9.999 qu'il met dès à présent à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

b) Titan (Germany) I GP S. à r.l., société Luxembourgeoise, avec siège au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'associé commandité souscrit à 1 (une) part sociale de commandité, et il déclare et reconnaît que cette part a été intégralement libérée par lui moyennant l'apport en numéraire de EUR 1 qu'il met dès à présent à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de son enregistrement au Luxembourg à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Décision des associés

Immédiatement après la formation de la Société, les associés prénommés représentant la totalité du capital souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée ont pris les décisions suivantes:

- 1) La Société établit son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- 2) Est nommée gérant pour une durée illimitée:

Titan (Germany) I GP S.à r.l., société constituée suivant le droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, il a signé avec Nous notaire le présent original.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2010. Relation: LAC/2010/39207. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010123713/407.

(100140285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2010.

METRO INVEST S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 6.462.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 2 septembre 2010

1. Le mandat d'administrateur de Monsieur John SEIL n'est pas renouvelé
2. Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2016:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2016:

- MONTBRUN REVISION S.à r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 2 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010124214/23.

(100141313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

a&o Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.800.000,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 130.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010123997/11.

(100141490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Duelguide (Global Switch) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.021.850,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.216.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique prises en date du 9 juillet 2010

L'associé unique décide:

- d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Liam Keane en tant que gérant unique de la société,
- de nommer en remplacement du gérant démissionnaire, M. Alexander Bushaev, né le 6 juillet 1970 à Moscou, Russie, ayant pour adresse professionnelle chemin de Pinchat 44, 1234 Vessy, Suisses, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Pour Duelguide (Global Switch) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010124102/19.

(100141316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

a&o Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.800.000,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 130.250.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010123998/12.

(100141491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Alize S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 93.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2010124019/12.

(100141449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

IonBond S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 7.165.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 101.100.

Par résolutions prises en date du 20 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Gregorio Napoleone, avec adresse au 127-131, Sloane Street, SW1X 9AX Londres, Royaume Uni, de son mandat de gérant avec effet immédiat.
2. acceptation de la démission de Jakob Förschner, avec adresse au 59, Cadogan Square, SW1X 0 Londres, Royaume Uni, de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124152/15.

(100141297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Titan (Germany) II GP S.à r.l. S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 155.414.

STATUTES

In the year two thousand ten, on the third day of September.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- 1) Titan (Germany) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
hereby represented by Régis Galiotto, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;
- 2) Titan (Germany) II GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
hereby represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties in the capacity in which they act, have requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles of Association") of a "société en commandite simple" which such parties declared to form.

Articles of Association

Form - Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. Form. There is hereby formed a "société en commandite simple" (hereafter the "Company"), governed by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), and the present articles of association (the "Articles of Association").

Art. 2. Name of the Company. The Company's name is Titan (Germany) II GP S.à r.l. S.C.S.

Art. 3. Object of the Company. The Company's purpose is to carry on a business together with a view to a profit. This business could involve to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

Art. 4. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a unanimous resolution of the shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishment), both in Luxembourg and abroad.

In the event that the managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the managers of the Company.

Art. 5. Duration. The Company is constituted for an unlimited period.

The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, liquidation, bankruptcy or insolvency of any shareholder or manager.

Capital - Shares

Art. 6. Company Capital. The Company's capital is set at EUR 10,000 (ten thousand euro) and is represented by 10,000 (ten thousand) shares of EUR 1 (one euro) each, themselves divided into 1 (one) share for Titan (Germany) II GP S.à r.l., unlimited shareholder (commandité), and 9,999 (nine thousand nine hundred ninety-nine) shares for Titan (Germany) S.à r.l., limited shareholder (commanditaire).

The capital of the Company may be increased or reduced by a unanimous resolution of the general meeting of shareholders.

Art. 7. Voting Right. Each share of unlimited or limited shareholders confers identical voting rights in shareholders meetings.

Art. 8. Commandité. The 1 (one) share of the unlimited shareholder is held by Titan (Germany) II GP S.à r.l., a company with its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Art. 9. Indivisibility of Shares. The shares are indivisible towards the Company that recognises only one holder per share. In case a share or shares are held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share or shares until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company.

A shareholder may only hold one class of shares, either limited or unlimited.

Art. 10. Transfer of shares. Unlimited shares are non transferable unless all the shareholders have unanimously agreed to that transfer by way of a resolution of the general meeting.

Limited shares are freely transferable among the limited shareholders.

Limited shares are non transferable to third parties unless all the shareholders either limited or unlimited have unanimously agreed to that transfer by way of a resolution of the general meeting.

Liability of the shareholders

Art. 11. Liability. Subject to articles 16 and 152 of the Law, the unlimited shareholder is jointly and severally liable towards third parties for all and any liabilities of the Company.

The limited shareholders are liable up to the amount of their capital contribution.

Management

Art. 12. Management of the Company. The Company will be managed by at least one manager. In the case where more than one manager would be appointed, the managers would form a board of managers. The manager(s) need to be unlimited shareholders of the Company. The sole manager has all the powers of the board of managers.

The managers shall be appointed, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken unanimously. The remuneration of the managers can be modified by a resolution taken at the same condition. The general meeting of shareholders may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager. All

powers not expressly reserved by the Law or the Articles of Association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

In the case of sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company. In case of plurality of managers, the Company shall be bound by the joint signature of two managers.

The board of managers may from time to time sub-delegate his power for specific tasks to one or several ad hoc agent (s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company he is only responsible for the execution of his mandate.

In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the convening notice and in the minutes of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

The board of managers shall conduct one board meeting annually.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram or telex or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meeting held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

2 (two) managers present in person, by proxy or by representative are a quorum.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means, another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by the Articles of Associations, decisions of the board are taken by simple majority of the votes cast of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers.

In such case, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or fax, or by phone, teleconferencing or and other suitable telecommunication means.

A written resolution can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers.

Art. 13. Limited shareholders. The limited shareholders shall take no part in the management in the meaning of article 12 of the Articles of Association, and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in or in anyway to interfere in the management of the Company.

General meetings

Art. 14. General meetings - Proceeding - Vote. Decisions of the shareholders are taken in general meetings of shareholders.

General meetings of shareholders are convened by the board of managers, failing which by shareholders representing more than half of the capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 15 (fifteen) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or by any other suitable telecommunication means another person who need not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Art. 15. Quorum - Majority. Resolutions at the general meetings are only validly taken in so far as they are adopted by unanimous vote of the shareholders (limited and unlimited), all present or represented.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. Financial year. The Company's financial year begins on the 1st of January and closes on the 31st of December.

Art. 17. Financial statements. At the end of the financial year of the Company, a balance sheet - (that will contain a record of its assets together with its debts and liabilities) - as well as a profit and loss account will be drawn up and be submitted to the shareholders.

A general meeting of shareholders to approve the accounts will be held in order to consider and approve the accounts.

Art. 18. Inspection of documents. Each shareholder may at any time inspect at the registered office, the company records, the balance sheet and the profit and loss account.

Supervision of the Company

Art. 19. Supervision of the Company. Subject to the provisions of article 204 of the Law, and the thresholds of article 215 of the Law be met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditor (réviseurs d'entreprises) appointed by the General meeting.

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditor may be appointed by resolution of the general meeting that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

Profits

Art. 20. Appropriation of profits. The credit balance of the profit and loss account, (after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions) represents the net profit of the Company.

Each year, the general meeting of shareholders may decide, that the net profit be either distributed proportionally to the shares they hold, as dividend or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 21. Interim distribution. Notwithstanding the provisions of article twenty, the general meeting may unanimously decide to distribute Company profits by way of interim distribution periods before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the unlimited shareholder.

When the liquidation of the Company is closed, the proceeds of the Company will be attributed to the shareholders, in proportion to their respective shareholdings.

Applicable Law

Art. 23. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2010.

Subscription - Payment

Pursuant to article six:

a) Titan (Germany) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, as Limited Shareholder, subscribes to 9,999 (nine thousand nine hundred ninety-nine) limited shares and, declares and acknowledges that the shares subscribed have been fully paid up through a contribution in cash for a amount of EUR 9,999.

b) Titan (Germany) II GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, as Unlimited Shareholder, subscribes to 1 (one) unlimited share and, declares and acknowledges that the share subscribed has been fully paid up through a contribution in cash for a amount of EUR 1.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of its registration in Luxembourg are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the establishment of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) The Company shall have its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- 2) Is appointed as manager for an unlimited duration:
 - Titan (Germany) II GP S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- a) Titan (Germany) S.à r.l., une société constituée suivant le droit Luxembourgeois ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
représenté aux présentes par Monsieur Régis Galiotto, domicilié professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée;
- b) Titan (Germany) II GP S.à r.l., société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
représenté aux présentes par Monsieur Régis Galiotto, prédésigné, en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée.

Lesdites procurations, paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte pour être déposées avec lui auprès de l'autorité chargée de l'enregistrement.

Les comparants, de par leur qualité, ont requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société en commandite simple qu'ils déclarent constituer:

Forme - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société en commandite simple (la «Société»), régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi») et par les présents Statuts.

Art. 2. Dénomination. La dénomination de la société sera Titan (Germany) II GP S.à r.l. SCS

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est la pratique du commerce avec but lucratif. Cette activité commerciale peut inclure de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision prise à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou des succursales (permanents ou non) au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où les gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec

l'étranger, se sont produits ou sont imminents, ceux-ci pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance de la Société.

Art. 5. Durée. La Société est formée pour une durée indéterminée.

N'entraînera pas la dissolution de la société la mort, la suspension des droits civils, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité de tout associé ou gérant.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital. Le capital est fixé à EUR 10.000 (dix mille euros), et il est représenté par 10.000 (dix mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, elles-mêmes divisées en 1 (une) part sociale pour Titan (Germany) II GP S.à r.l., le commandité, et 9.999 (neuf mille neuf cent nonante-neuf) parts sociales pour Titan (Germany) S.à r.l., le commanditaire.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision prise à l'unanimité de l'assemblée générale des associés.

Art. 7. Droit de vote. Chaque part sociale des commandités ou des commanditaires confère un droit de vote identique dans les assemblées des associés.

Art. 8. Commandité. La part sociale appartenant au commandité est détenue par Titan (Germany) II GP S.à r.l., une société avec son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle. Lorsqu'une part sociale est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tout droit attaché à cette part sociale jusqu'à ce qu'une personne ait été nommée propriétaire unique.

Un associé ne peut détenir qu'une classe de parts sociales, soit des parts sociales commandités ou des parts sociales commanditaires.

Art. 10. Transfert des parts sociales. Les parts sociales commanditées ne sont transférables qu'avec l'accord unanime de tous les associés dans une assemblée générale.

Les parts sociales commanditaires sont librement transférables entre les associés commanditaires.

Les parts sociales commanditaires ne sont librement transférables au tiers qu'avec l'accord unanime de tous les associés commandités ou commanditaires dans une assemblée générale.

Art. 11. Responsabilité. Suite aux dispositions des articles 16 et 152 de la Loi, l'associé commandité est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux vis-à-vis des tiers.

Les associés commanditaires sont tenus responsables jusqu'à concurrence des fonds qu'ils ont apporté.

Gérance

Art. 12. Gérance de la Société. La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeraient un conseil de gérance. Les gérants doivent être associés commandités. Le gérant unique a tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Les gérants sont désignés, et leur rémunération fixée, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à l'unanimité. La rémunération des gérants pourra être modifiée par une résolution prise aux mêmes conditions. L'assemblée générale des associés pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature collective de deux gérants.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel/lesquels peut/peuvent ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire de la Société, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un manager.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance devra tenir une réunion une fois par an.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit ou par télécopie, ou par tout autre moyen approprié de communication.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex, ou par tout autre moyen approprié de communication de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et lieux fixés lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

2 (deux) gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, ou par tout autre moyen approprié de communication un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou par tout autre moyen de télécommunication approprié permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps.

Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions sont expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

Une résolution écrite peut être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

Art. 13. Associés commanditaires. Les associés commanditaires n'interviennent pas au gérance au sens de l'article 12 des Statuts, et n'ont aucun droit ou autorité pour agir au nom de la Société ou de participer ou d'intervenir dans quelque manière dans la gérance de la Société.

Assemblées générales

Art. 14. Assemblées générales - Procédures - Votes. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Les assemblées générales des associés sont convoquées par le conseil de gérance ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 15 (quinze) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Art. 15. Quorum - Majorité. Les résolutions de l'assemblée ne sont valablement adoptées que si elles sont prises à l'unanimité des associés (commandités et commanditaires), tous présents ou représentés.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Comptes annuels. A la fin de chaque exercice social de la Société, un bilan (qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives), ainsi qu'un compte de profits et pertes sera établi par la gérance et transmis aux associés.

Une assemblée générale des associés d'approbation des comptes se tiendra aux fins de délibérer sur et approuver lesdits comptes.

Art. 18. Inspection des documents. Chaque associé peut examiner au siège social de la Société, l'inventaire, le bilan et le compte de pertes et profits.

Surveillance de la Société

Art. 19. Surveillance de la Société. Suite aux dispositions de l'article 204 de la Loi et lorsque les seuils fixés par l'article 215 de la Loi seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée des associés parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises.

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseurs peuvent être nommés par résolution de l'assemblée des associés qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

Profits

Art. 20. Attribution des profits. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, (après déduction des frais, charges, amortissements et provisions), constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, l'assemblée générale des associés peut décider, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

Art. 21. Distribution de dividende intérimaire. Nonobstant les dispositions de l'article vingt, l'assemblée générale des associés peut à l'unanimité, décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur la base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera administrée par l'associé commandité.

L'excédent de la liquidation sera attribué aux associés proportionnellement aux parts d'intérêts qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 23. Loi applicable. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Mesures transitoires

Exceptionnellement le premier exercice social commencera aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Conformément à l'article six:

a) Titan (Germany) S.à r.l., société Luxembourgeoise, avec siège au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'associé commanditaire, souscrit à 9.999 (neuf mille neuf cent nonante-neuf) parts sociales de commanditaire, et il déclare et reconnaît que ces parts ont été intégralement libérées par lui moyennant un apport en numéraire de EUR 9.999 qu'il met dès à présent à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

b) Titan (Germany) II GP S.à r.l., société Luxembourgeoise, avec siège au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant qu'associé commandité souscrit à 1 (une) part sociale de commandité, et il déclare et reconnaît que cette part a été intégralement libérée par lui moyennant l'apport en numéraire de EUR 1 qu'il met dès à présent à la disposition de la société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de son enregistrement au Luxembourg à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Décision des associés

Immédiatement après la formation de la Société, les associés prénommés représentant la totalité du capital souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée ont prit les décisions suivantes:

- 1) La Société établit son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- 2) Est nommée gérant pour une durée illimitée:

Titan (Germany) II GP S.à r.l., société constituée suivant le droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 43, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, il a signé avec Nous notaire le présent original.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 septembre 2010. Relation: LAC/2010/39208. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010123714/406.

(100140291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2010.

Billecart Expansion Holdings S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.378.439,21.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 27.288.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 septembre 2010 que:

- le mandat des administrateurs actuellement en place, à savoir:

- * Monsieur Jean-Jacques FREY
- * Monsieur François ROLAND-BILLECART
- * Monsieur Benoît LEGOUT
- * Madame Céline FREY
- * Monsieur Celestino AMORE

est reconduit pour une nouvelle période d'un an.

- le mandat du commissaire aux comptes LUX-AUDIT S.A. est reconduit pour une nouvelle période d'un an.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 16 septembre 2010 que:

- Monsieur Benoît LEGOUT, a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124044/26.

(100141314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Gef Real Estate Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 21.066.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 juin 2010, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Harold Jupp, Administrateur, avec adresse professionnelle au 30, Quai Gustave-Ador, 1211 Genève, Suisse
 - Yacoub Youssef Al Fulajj, Administrateur et président du conseil d'administration, avec adresse professionnelle au 13021 Safat, Koweït
 - Mustapha Fakhoury, Administrateur, avec adresse professionnelle au Rue Clemenceau, Beyrouth, Liban
- pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

2. renouvellement du mandat de André Bernath avec adresse professionnelle au 61, Route Sous Moulin, 1226 Thônex, Suisse en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 août 2010.

Référence de publication: 2010124141/20.

(100141296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Arlaf Développement S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARLAF DEVELOPPEMENT S.à.r.l.

Wladimir TAITTINGER

Gérant Unique

Référence de publication: 2010124026/12.

(100141334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Attika S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 143.240.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATTIKA S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010124030/11.

(100141298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

D.I.T.D. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 109.835.

Les comptes annuels au 31 octobre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010124098/9.

(100141482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Kingdom Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.623.

In the year two thousand and ten, on the tenth of August.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

There appeared:

- "APAX WW NOMINEES LIMITED", a Limited Liability Company, existing under English law, having its registered office at 33, Jermyn Street, London SW1 Y6DN, England and registered with the Companies House Register under number 04693597,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

- "APAX US VII L.P.", a Limited Partnership, existing under Cayman Islands law, having its registered office at Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number 17014,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 2 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.528,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 3 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.534,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 4 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.533,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 5 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.687,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 6 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.688,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 7 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.689,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "Luxembourg Elmira 8 S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.864,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "ELMIRA CAPITAL PARTNERS LP", a Limited Liability Partnership, existing under the law of the State of Delaware, having its registered office at 615, South Dupont Highway, City of Dover, County of Kent, State of Delaware, United States of America,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 2 August 2010.

- "FULDERBERG LTD", a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 650605,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

- "GRANDWELL STRATEGIC INVESTMENTS LTD", a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 1024641,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

- "SHL FINANCE LTD", a Limited Company, existing under British Virgin Islands law, having its registered office at P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Register under number 16592,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

- "T4, LLC", a Limited Liability Company organized under the law of the State of Connecticut, with registered office at 4, Headquarters Plaza, Morristown, NJ 07962-1991, United States of America registered with the Connecticut Secretary of State under number 0857507,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

- "Stichting Administratiekantoor Elmira", a foundation with corporate seat in Amsterdam, the Netherlands and having its address at Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, registered under number 34247721,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 3 August 2010.

- "TRANQUILITY INVESTMENTS LLC", a Limited Liability Company organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Steven R. Gursky, Esq., Olshan Grundman Frome Rosenzweig and Wolosky, LLP, 65 East 55th Street, New-York 10022, United States of America, registered with the Secretary State of Delaware under number 20-5735761,

here represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy given on 5 August 2010.

The said proxies, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of “KINGDOM HOLDING 1 S.à r.l.”, (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 152.623, incorporated pursuant to a notarial deed dated April 20, 2010, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 3 June 2010 (number 1162, page 55738) (the “Mémorial C”), and have been amended pursuant to a notarial deed on 14 May 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 29 June 2010, number 1336.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to enact the following resolutions:

First résolution

The shareholders decide to reduce the Company’s share capital by an amount of two million three hundred fifty-nine thousand five hundred thirteen euros (EUR 2,359,513.-) (the “Capital Reduction”), so as to bring it from its present amount of fourteen million five hundred twelve thousand four hundred ninety euros (EUR 14,512,490.-) down to twelve million one hundred fifty-two thousand nine hundred seventy-seven euros (EUR 12,152,977.-), by the cancellation of two million three hundred fifty-nine thousand five hundred thirteen (2,359,513) shares, each having a par value of one euro (EUR 1.-) (collectively referred as the “Cancelled Shares”) held by Stichting Administratiekantoor Elmira, prenamed (the “Foundation”).

The reimbursement of the Cancelled Shares for an amount of two million three hundred fifty-nine thousand five hundred thirteen euros (EUR 2,359,513) will be realised by means of a set off of (i) the receivable held by the Company against the Foundation for an amount of two million three hundred fifty-nine thousand five hundred thirteen euros (EUR 2,359,513) against (ii) the receivable held by the Foundation as a result of the cancellation of its Company’s shares.

Second résolution

The shareholders decide to amend the first paragraph of article 6.1 of the Company’s articles of incorporation, as a consequence of the abovesolved Capital Reduction, which shall henceforth be read as follows:

“ **Art. 6.1.** The capital is fixed at twelve million one hundred fifty-two thousand nine hundred seventy-seven euros (EUR 12,152,977.-), represented by twelve million one hundred fifty-two thousand nine hundred seventy-seven (12,152,977) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration, or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L’an deux mille dix, le dix août.

Par-devant nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

- «APAX WW NOMINEES LTD.», une société à responsabilité limitée régie par les lois d’Angleterre ayant son siège social aux 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN Londres, Angleterre, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 04693597,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

- «APAX US VII L.P.», un Limited Partnership régi selon les lois des îles Caïmans et ayant son siège social au Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, îles Caïmans, et immatriculé auprès du Registrar of Limited Partnerships sous le numéro 17014,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d’une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 2 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.528,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 3 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.534,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 4 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.533,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 5 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.687,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 6 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.688,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 7 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.689,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «Luxembourg Elmira 8 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.864,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «ELMIRA CAPITAL PARTNERS LP», un Limited Liability Partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 615, South Dupont Highway, City of Dover, Conté de Kent, Etat du Delaware, Etats Unis d'Amérique,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 2 août 2010.

- «FULDERBERG LTD», une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 650605,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

- «GRANDWELL STRATEGIC INVESTMENTS LTD», une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1024641,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en droit, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

- «SHL FINANCE LTD», une société à responsabilité limitée régie selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social au P.O Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculée auprès du Registre des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 16592,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

- «T4, LLC», une société à responsabilité limitée régie selon les lois de l'Etat du Connecticut, ayant son siège social au 4, Headquarters Plaza, Morristown, NJ 07962-1991, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Connecticut Secretary of State sous le numéro 0857507,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

- «Stichting Administratiekantoor Elmira», une fondation ayant son siège social à Amsterdam, Pays Bas et ayant son adresse à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, immatriculée sous le numéro 34247721,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 août 2010.

- «TRANQUILITY INVESTMENTS LLC», une société à responsabilité limitée régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au c/o Steven R. Gursky, Esq., Olshan Grundman Frome Rosenzweig and Wolosky, LLP, 65 East 55th Street, New-York 10022, Etats Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secretary State of Delaware sous le numéro 20-5735761,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 5 août 2010.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de «KINGDOM HOLDING 1 S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.623, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 20 avril 2010, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 3 juin 2010 (numéro 1162, page 55738) (le «Mémorial C») et ont été modifiés suivant acte notarié en date du 14 mai 2010, publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 29 juin 2010, numéro 1336.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de deux millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent treize euros (EUR 2.359.513.-) (la «Réduction de Capital»), de façon à le porter de son montant actuel de quatorze millions cinq cent douze mille quatre cent quatre-vingt-dix euros (EUR 14.512.490.-) à douze millions cent cinquante-deux mille neuf cent soixante-dix-sept euros (EUR 12.152.977.-), par l'annulation de deux millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent treize (2.359.513) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) (collectivement désignées comme les «Parts Sociales Annulées»), détenues par Stichting Administratiekantoor Elmira, précité (la «Fondation»).

Le remboursement des Parts Sociales Annulées pour un montant de deux millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent treize euros (EUR 2.359.513.-) est réalisé par le biais d'une compensation de (i) la créance détenue par la Société contre la Fondation pour un montant de deux millions trois cent cinquante-neuf mille cinq cent treize euros (EUR 2.359.513.-) avec (ii) la créance détenue par la Fondation du fait de l'annulation de ses parts sociales dans la Société.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6.1 des statuts de la Société suite à la Réduction de Capital décidée ci-dessus, qui doit désormais être lu comme suit:

« **Art. 6.1.** Le capital social de la société est fixé à douze millions cent cinquante-deux mille neuf cent soixante-dix-sept euros (EUR 12.152.977.-), composé de douze millions cent cinquante-deux mille neuf cent soixante-dix-sept (12.152.977) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 août 2010. Relation: EAC/2010/9853. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010124182/242.

(100141281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

D.I.T.D. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 109.835.

Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 16 septembre 2010

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président.

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 16 septembre 2010:

Est nommé Président du conseil d'administration, Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010124097/27.

(100141326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Heliovale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 155.411.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on eighth of September.

Before Us, Maître Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Heliovale Limited, a company incorporated under the laws of British Virgin Islands, having its registered office at Midocean Chambers, P.O. Box 805, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and being registered under number 1602788,

represented by Mrs. Deborah BUFFONE, with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 3 September 2010.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1.Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Heliovale S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10

August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and Voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, Heliovale Limited, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Victoria Management Services S.A., 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, registered with the R.C.S.Luxembourg under number B.47765.

2. The registered office of the Company is set at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le huit septembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Heliovale Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Midocean Chambers, P.O. Box 805, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée sous le numéro 1602788,

Ici représentée par Mme Deborah Buffone, ayant son adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Heliovale S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyée(s) par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, Heliovale Limited, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Victoria Management Services S.A., 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, inscrite au R.C.S. sous le numéro. B 47765.

2. Le siège social de la Société est établi au 58, rue Charles Martel, L2134 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Buffone et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 septembre 2010. LAC/2010/39584. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2010.

Référence de publication: 2010123600/434.

(100140203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2010.

Burdaras Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 108.658.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124034/11.

(100141324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

BE4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 77.739.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BE4 S.à r. l.

Signature

Référence de publication: 2010124041/13.

(100141471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Gero Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.329.550,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.006.

—
EXTRAIT

1) Lors d'un transfert de part du 29 septembre 2009, la société MatlinPatterson Global Opportunities Partners II L.P. et la société MatlinPatterson Global Opportunities Partners (Cayman) II L.P. ont cédé l'intégralité de leurs parts comme suit:

MatlinPatterson Global Opportunities Partners II L.P.:

- A cédé 19.579 parts sociales à MP Gero Cayman L.P. ayant son siège social au Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, enregistrée sous le numéro WK35664;

MatlinPatterson Global Opportunities Partners (Cayman) II L.P.:

- A cédé 7.012 parts sociales à MP Gero Cayman L.P. ayant son siège social au Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands enregistrée sous le numéro WK35664;

Depuis le 29 septembre 2009, MatlinPatterson Global Opportunities Partners II L.P. et la société MatlinPatterson Global Opportunities Partners (Cayman) II L.P. ne détiennent plus de part sociale dans la Société. Depuis, les associés sont:

- ELQ Investors détenant 26.591 parts sociales
- MP Gero Cayman L.P. détenant 26.591 parts sociales;

2) Lors d'un transfert de part du 30 juillet 2010, la société ELQ Investors Ltd. a cédé ses parts comme suit:

- 2.925 parts sociales à MP Gero Cayman L.P.;

- 23.666 parts sociales à SM Investment No 2 Limited ayant son siège social au 21 Holborn Viaduct, London EC1A 2DY au Royaume-Uni enregistré au registre des sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 07126602;

A compter du 30 juillet 2010, ELQ Investors Ltd ne détient plus de parts sociales dans la Société. Depuis, les associés sont:

- MP Gero Cayman L.P. détenant 29.516 parts sociales;
- SM Investment No 2 Limited détenant 23.666 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010124138/32.

(100141294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Thistle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.651.

—
Lors de l'assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 24 Août 2010, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Pascale Nutz, Administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Noëlla Antoine, Administrateur de classe A, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Gregory Morrison, Administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 7, Reid Street, étage 4th Floor, HM 11 Hamilton, Bermudes

- Elizabeth Le Poidevin, Administrateur de classe A, avec adresse professionnelle à La Motte Chambers, JE1 1Bj St Helier, Royaume Uni

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

2. renouveler le mandat d'Eurofid S.à r.l. avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124310/24.

(100141386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

BGP Baltics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010124042/10.

(100141371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

BGP Baltics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 121.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010124043/10.

(100141372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Blufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 95.872.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Blufin S.A.

Signature

Référence de publication: 2010124046/12.

(100141472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Boccaleone 167 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 42.148.

Les comptes annuels au 15/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOCCALEONE 167 S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010124049/11.

(100141299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Cemex Premium Finance KFT (Succursale Luxembourg), Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2763 Luxembourg, 43-49, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 139.905.

Les comptes audités de la Société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124087/11.

(100141370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Clarance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 100.911.

Suite aux résolutions prises par le conseil de gérance en date du 15 septembre 2010, il a été décidé de transféré le siège social de la Société au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010124058/12.

(100141289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Orascom Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.494.

Extrait des résolutions du Conseil de Gérance prises par voie circulaire en date du 15 septembre 2010

Le Conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Pour Orascom Luxembourg S.à r.l.

Un Mandataire

Référence de publication: 2010124229/15.

(100141348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

BestLife III International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124032/11.

(100141484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Development Venture III S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.467.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124101/10.

(100141325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Dolomies et Chaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 58.523.

L'adresse de l'administrateur Jean-Pierre Hanin a changé et se trouve à présent au 64, Avenue Hamoir, 1180 Uccle, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124108/11.

(100141379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Elsen Logistics, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, Op der Ahlkërrech.
R.C.S. Luxembourg B 11.024.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010124109/9.

(100141390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Eurofid S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 513.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 92.176.

La liste des signatures autorisées a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2010.

Référence de publication: 2010124112/11.

(100141485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Europe Air Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 105.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010124113/9.

(100141470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

European CleanTech I SE, Société Européenne.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 155.076.

Berichtigung für das Dokument mit der Referenz L100136336, hinterlegt am 7. September 2010.

Das Mandat der B Vorstandsmitglieder endet mit der Generalversammlung der Gesellschaft, die im Jahr 2013 stattfindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. September 2010

European Cleantech I SE

Unterschrift

Référence de publication: 2010124114/14.

(100141493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

First Logistics AG, Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 97.565.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010124134/9.
(100141391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Financière de Gestions Internationales, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 35.860.

L'adresse de l'administrateur Jean-Pierre Hanin a changé et se trouve à présent au 64, Avenue Hamoir, 1180 Uccle, Belgique.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 08 septembre 2010.
Référence de publication: 2010124130/11.
(100141380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Elsa S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 56.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010124117/10.
(100141366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Fagas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 129.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
AGIF S.A.
Référence de publication: 2010124127/10.
(100141333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.

MILI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 20.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 136.845.

1. En date du 17 décembre 2009, l'associé MIG Holdings Limited, avec siège social au Bermudiana Road, HM08 Hamilton, Bermudes, a cédé la totalité de ses 20 000 parts sociales à Macquarie Infrastructure Group International Limited avec siège social au Rosebank Centre, 11, Bermudiana Road, HM08 Hamilton, Bermudes, qui les acquiert.
2. En date du 10 février 2010, la dénomination de l'associé unique Macquarie Infrastructure Group International Limited, précité, a changé et est devenue Intoll International Limited.
En conséquence, Intoll International Limited, précité, est associé unique avec 20 000 parts sociales dans la société.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 septembre 2010.
Référence de publication: 2010124216/16.
(100141383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 septembre 2010.
